

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
D'INSTALLATION du CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
du MARDI 20 mars 2007 à 19h00**

Etaient présents :

Conseillers municipaux jeunes : BLANC Mathilde, BOISSAT Laure, BONATO Fabien, BONTHONNEAU Anaëlle, CAPORAL Ludivine, DORE Ashly, EXCOFFIER Jérémy, FALENTA Marion, GAYDE Paul, GOBY Lisa, GRANIER Théo, HEBERT Auguste, LAMY Jonathan, LAROUX Antoine, LIPMAN Benjamin, MATHOT Fanny, PIERRE Adrien, PERRIENS Emily, PERRIENS Louis, RIYANI Anissa, RODRIGUEZ Yago, SAVARY Lazlo, SCHNEIDER Aurélie, SELLIER Manon, SIMPSON Caroline, TADDEI Solène et ZIMMERMANN Dorian

Conseillers municipaux adultes : Mmes Chantal GENTON ; Michèle GOURIOU ; Evelyne JACQUET ; Odile MILLEREUX ; Martine RUDAZ

Madame le Maire, en fin de séance

Installation du conseil

Odile Millereux : *« C'est avec un immense plaisir que j'ouvre ce soir la première séance du conseil municipal jeunes tout nouvellement élu.*

Et tout d'abord, je voudrais, du fond du cœur, vous souhaiter la bienvenue parmi nous, à vous, les jeunes qui continuerez à donner une vraie bouffée d'air frais à cette salle de conseil municipal, comme l'ont déjà fait vos prédécesseurs.

Je voudrais que vous excusiez Madame le Maire retenue à une réunion d'importance pour les collégiens et lycéens à Ferney-Voltaire. Elle nous rejoindra dès qu'elle le pourra.

Vous avez tous reçu l'ordre du jour de cette séance qui consiste en l'installation de votre assemblée.

Il me revient donc l'honneur, d'installer le conseil municipal jeunes et de proclamer les résultats du scrutin.

La mise en place d'un conseil municipal jeunes faisait partie de notre programme électoral en 2001. Le premier conseil municipal jeunes a été élu en décembre 2002 ; il a été renouvelé en décembre 2004 et en mars 2007 pour votre mandat.

Vous le savez, les élections ont été organisées le 10 mars dernier pour ce qui concerne les collèges, au niveau des élèves des 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et le 6 mars dernier pour ce qui concerne les écoles primaires, au niveau des élèves de CM1 et CM2.

Le troisième conseil municipal jeunes est composé de vingt-six élus émanant des écoles primaires et d'un représentant des collèges.

Pour les CM1 et CM2 :

Nombre d'électeurs inscrits : 156

Nombre de votants : 155

Nombre de candidats : 50

Ont été élus le 6 mars 2007 :

—

BLANC Mathilde, BOISSAT Laure, BONATO Fabien, BONTHONNEAU Anaëlle, CAPORAL Ludivine, DORE Ashly, EXCOFFIER Jérémy, FALENTA Marion, GAYDE Paul, GRANIER Théo, HEBERT Auguste, LAMY Jonathan, LAROUX Antoine, LIPMAN Benjamin, MATHOT Fanny, PIERRE Adrien, PERRIENS Emily, PERRIENS Louis, RIYANI Anissa, RODRIGUEZ Yago, SAVARY Lazlo, SCHNEIDER Aurélie, SELLIER Manon, SIMPSON Caroline, TADDEI Solène et ZIMMERMANN Dorian.

Je me permets de regretter le fort manque de participation des collégiens : 8 votants... C'est dommage !

A été élue le 10 mars 2007 :

GOBY Lisa.

Je vais formellement demander maintenant à chacun d'entre-vous de confirmer son engagement pour un mandat de deux années.

Je vais vous appeler les uns après les autres et vous me répondrez, si vous le voulez bien que vous vous engagez pour le mandat 2007 – 2009. Au fur et à mesure, vous passerez votre écharpe de conseiller municipal, écharpe qui restera en mairie, tout comme celle de Madame le Maire, mais que vous serez amenés à porter à chaque cérémonie ou actes officiels. (Une petite précision : l'écharpe se porte de l'épaule droite à la hanche gauche, le côté bleu près du cou. Mes collègues vont vous aider.).

Je vous remercie. Voilà donc le Conseil Municipal officiellement installé.

Permettez-moi maintenant de vous adresser, de la part de Madame le Maire, de mes collègues ici présentes et de moi-même, toutes nos félicitations et de vous exprimer la satisfaction et la joie de l'assemblée municipale adultes de voir de jeunes collègues la rejoindre, participer à ses diverses réflexions, et à la vie en général dans notre commune. Vous êtes 13 garçons et 14 filles ; c'est une belle vision d'équilibre. C'est aussi une histoire de famille puisque nous avons Emily et Louis, frère et sœur.

Notre conseil municipal jeunes, nous le voyons comme un moyen de favoriser l'exercice de la citoyenneté, de permettre un dialogue direct entre vous, les jeunes et tous ceux que vous représentez, entre vous donc et nous, élus locaux adultes. Nous le voyons comme un moyen d'améliorer votre vie quotidienne en tenant compte de vos propositions, en en discutant avec vous, et en les transformant, autant que possible, en actions : ces actions que nous aurons l'occasion de déterminer ensemble dès une prochaine réunion, réunion au cours de laquelle nous mettrons en place les commissions au sein desquelles vous souhaiterez travailler.

Ainsi, vous avez tous entre 9 et 12 ans. Lisa, dont c'est le deuxième mandat, est votre doyenne. Mais, vous êtes bien les représentants de tous les jeunes de notre commune et nous comptons sur vous pour transmettre les messages de tous les autres. Ensemble, nous essaierons ainsi de traduire ces messages en actions et de répondre aux différents souhaits exprimés. Et sachez que nous travaillerons ensemble dans un esprit ouvert, constructif et de dialogue.

Pour vous aider dans votre mission, une commission a été constituée dès le début de notre mandat. Elle est formée de cinq élus du conseil municipal adultes. Il s'agit de : Chantal Genton – Michèle Gouriou – Evelyne Jacquet – Martine Rudaz et moi-même.

Nous serons, outre Madame le Maire, là pour discuter avec vous, pour travailler avec vous, pour vous aider à réaliser vos projets.

D'après vos tracts de campagne électorale, nous proposons de créer deux commissions de travail :

- cadre de vie, patrimoine et environnement

- vie sociale.

En plus, et autant de fois que nécessaire, nous vous réunirons tous ensemble en commission généralisée sur un thème particulier, comme ce sera le cas pour votre prochaine réunion.

Nous vous demandons de bien réfléchir à la commission dans laquelle vous souhaiteriez aller d'ici la prochaine réunion du conseil municipal, au cours de laquelle nous formerons les commissions.

Par ailleurs, vous trouvez devant vous la charte du jeune élu. Je vais vous la lire mais vous la reprendrez attentivement et y réfléchirez d'ici la prochaine réunion du conseil pour que nous puissions l'approuver assez rapidement.

Avant de conclure, je voudrais remercier vivement tous mes collègues qui ont participé à la mise en place de votre conseil, les enseignants également grâce à qui, tout a été facilité, qui ont travaillé et réfléchi à nos côtés pour toutes les opérations à mettre en œuvre en vue de l'élection. Merci à tous pour votre implication.

Je vous remercie de votre attention.

*Avez-vous des **Questions** ? »*

Benjamin : « *Quels seront les horaires de la prochaine réunion ?* »

Odile Millereux : « *Votre commission généralisée se tiendra entre 18h00 et 19h30. Vous recevrez une convocation* »

Solène : « *Sur quoi travaillerons-nous ?* »

Odile Millereux : « *Lors de cette réunion non publique de tout votre conseil, nous vous présenterons la commune (histoire, patrimoine, habitants,...), le rôle d'une mairie, un aperçu du budget, ... et nous visiterons le bâtiment de la mairie. Nous vous montrerons les emblèmes de la République, les bureaux, les archives, ...* »

Jonathan : « *est-ce que cette pochette devant nous est pour nous ?* »

Odile Millereux : « *Oui. Nous vous avons constitué un ensemble sacoche/trousse/stylos du Conseil Général de l'Ain et vous avons glissé à l'intérieur quelques documents. En fait, vous n'êtes pas obligés de prendre ces fournitures avec vous mais c'est une invitation à ne jamais venir en commission sans matériel pour travailler. Mes collègues et moi vous remercions de toujours venir avec de quoi noter.*

Théo : « *Combien y a-t-il de réunions par mois ?* »

Odile Millereux : « *Une seule en moyenne et pas toujours, du fait des vacances scolaires* ».

Michèle Gouriou : « *Pour ce qui concerne la commission sociale, nous ne nous réunissons pas une fois par mois mais nous aimons que tout le monde soit là lorsque la réunion a lieu.* »

Auguste : « *Y a-t-il des réunions durant les vacances ?* »

Odile Millereux : « *Non, nous ne programmons pas de réunions de travail mais plutôt des visites, car nos emplois du temps d'adultes doivent aussi coïncider avec vos disponibilités. C'est une façon d'organiser quelque chose pour ceux qui restent.* »

Anissa : « *Je suis désolée mais je ne pourrai pas être présente si les réunions ont lieu le mercredi.* »

Odile Millereux : « *Nous ne proposons pas de réunions le mercredi car nous savons que les jeunes ont d'autres activités de programmées. Le souci a été – est et sera toujours – de trouver un soir qui puisse convenir à la majorité d'entre vous, sachant qu'il est exceptionnel de faire l'unanimité, comme c'est le cas pour ce soir. L'exercice n'est pas facile. Quoi qu'il en soit, nous vous demandons de toujours nous prévenir de vos absences. Un appel téléphonique à l'accueil de la mairie nous suffit.* »

Mathilde : « *Quel est le numéro de téléphone pour prévenir la Mairie de son absence ?* »

Odile Millereux : « *04.50.41.21.66.* »

Chantal Genton : « *Ce numéro de téléphone figure sur le papier entête des convocations que vous recevrez.* »

Benjamin : « *Devrons-nous apporter l'écharpe tricolore ?* »

Odile Millereux : « *Non, car elles resteront toujours en mairie. Nous les prendrons avec nous lorsque vous aurez à les porter. Les occasions sont rares et ces écharpes représentent les couleurs et valeurs de la République.* »

Mario : « *J'ai déjà apporté une photo et l'attestation d'assurance. Pourrais-je vous les remettre ce soir ?* »

Odile Millereux : « *Oui, très bien. Nous les prendrons juste après la séance.* »

« *Comme vous n'avez pas d'autres questions ce soir et avant de clore cette première réunion, je souhaite vous indiquer que la prochaine réunion fera l'objet d'une commission généralisée, non publique, qui se tiendra le mardi 24 avril 2007 ici même.*

Nous vous demandons d'apporter à l'occasion de cette réunion une photo d'identité ainsi qu'une copie de votre attestation d'assurance « responsabilité civile ». Celles-ci nous permettront de vous confectionner des cartes de jeunes élus (photo) et de vous proposer des sorties en toute sécurité (assurance). Merci à tous.

Mais voici que Madame le Maire arrive et souhaite vous dire quelques mots. Madame le Maire, tous les jeunes élus ont confirmé ce soir leur engagement pour ce mandat.»

Madame le Maire : « *Je voudrais, en premier lieu, que vous m'excusiez pour mon absence à ce premier conseil mais j'étais à une réunion très importante au Lycée de Ferney-Voltaire concernant les futurs collégiens et lycéens que vous serez. Je vous fais part aussi de mes félicitations pour votre élection et de mes remerciements pour la confirmation de votre engagement.*

J'espère que l'expérience qui s'ouvre à vous, vous la trouverez aussi passionnante que nous. Je souhaite qu'elle vous permette de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles perspectives, qu'elle vous permette de faire entendre votre voix et que vous trouviez beaucoup de plaisir à œuvrer pour le compte de la collectivité, dans l'intérêt général de tous les jeunes de notre commune et en harmonie avec tous ses habitants. »

Odile Millereux : « *Si vous le voulez bien, avant de passer dans la salle des mariages pour y prendre tous ensemble avec le public, bien entendu, le verre de l'amitié, je demanderai à tout le conseil municipal jeunes de se positionner sur l'escalier afin de permettre à la Presse locale de prendre quelques photos souvenirs ».*

***Prochaine réunion du CMJ :
commission généralisée
mardi 24 avril 2007, de 18 heures à 19h30, salle du conseil***